

Compte Rendu du Conseil Municipal de Châtillon-en-Diois

du mercredi 6 juillet 2016

La séance débute à 20h45

Présents :

Eric VANONI, Caroline MIZZI, Christiane PUECH, Roger ORAND, Grégory BONNIOT, Jean-Paul COLLETTE, Philippe DELHOMME, Jean-Philippe GENIN, Martine GRECO, Jacques MALOD,, Sylvette MARTIN, Colette MOREAU,

Excusés : Florent MARCEL

Absents : Bernard RAVET

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : J.A.Malod

1) Adoption du CR du conseil du 7 juin 2016

Après lecture le CR est adopté à l'unanimité.

2) Participation communale contrat d'apprentissage CAP petite enfance

Il s'agit de prendre quelqu'un en contrat d'apprentissage à l'école pour un CAP petite enfance. L'apprentie travaillera autant en maternelle qu'en primaire, à la cantine et à l'encadrement transport. Le coût doit être réparti entre les communes en fonction du nombre d'élève. Cela représente pour Châtillon sur la base 2014 environ 1387 € la première année et 2243 € la seconde. Les autres communes ont donné leur accord.

La proposition est votée à l'unanimité.

3) Motion contre la fermeture de la trésorerie de Châtillon

Le texte suivant est adopté à l'unanimité et envoyé au ministre compétent :

Suite à la rencontre le 2 juin 2016 à Recoubeau-Jansac avec M. Le Directeur Général des Finances Publiques de la Drôme qui a annoncé la proposition de fermeture de la Trésorerie de Châtillon et Luc-en-Diois au 1^{er} janvier 2017, le Conseil Municipal de Châtillon-en-Diois émet une motion contre le fermeture de la Trésorerie de Châtillon et Luc-en-Diois au 1^{er} janvier 2017 et demande à M. Le Ministre des Finances d'attribuer les moyens et les missions pour que cette trésorerie continue à assurer le conseil nécessaire aux communes de ce territoire.

4) Aménagement d'un chemin à la demande de particuliers

Il s'agit d'un chemin séparant les propriétés de MM. Covarel et Herry et qui dessert ensuite quelques jardins. M. Covarel propose de construire à ses frais des marches sur une partie du chemin et seulement sur une partie de la largeur. La demande est acceptée à l'unanimité à condition que en cas de nécessité l'on puisse remettre le chemin dans son état initial et sous réserve de l'approbation des autres riverains.

5) Devis de l'ONF : Chemin des mines

Suite à la proposition de réaliser un parcours géologique sur le chemin des mines et suite aux interrogations de la municipalité sur l'état du chemin et des agrès du parcours de santé, l'ONF a

transmis un devis pour une étude approfondie visant à analyser les potentialités pédagogiques, les solutions techniques les plus appropriées et les coûts afférents pour une possible mise en œuvre.

Jacques Malod précise qu'il rencontrera Estelle Jabrun et Marie-Laure Valla à la CCD pour connaître la marche à suivre et voir si l'étude peut-être incluse dans les demandes de subventions.

La proposition de devis d'étude est adoptée à l'unanimité.

6) Question diverses

6.1) Délibération pour recevoir un don

Le conseil accepte à l'unanimité le don de M . Villard de 100 €.

Le conseil décide d'affecter ce don à la coopérative scolaire.

6.2) Cantine

Caroline Mizzi, 1^{ère} adjointe indique qu'à partir de la rentrée 10 à 15 enfants mangeront dans la salle des associations.

La convention actuelle avec le restaurant du Dauphiné date de 2001 et doit être revue. En particulier il faut prévoir dans la convention le nettoyage de la salle après les repas.

La discussion porte sur l'organisation des services : il faudrait assurer 2 services effectifs, bien distincts.

L'augmentation des tarifs de la cantine de 20 centimes , de 4,30 € à 4,50 € est adoptée à l'unanimité.

La séance est close à 23h.